

LA DIPLO- MATIE FÉMINISTE

**UN LEVIER PUISSANT DE LUTTE
POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE**





Nous tenons à remercier en particulier ces associations membres du Réseau Action Climat, qui ont contribué à la rédaction de cette publication :



WECF est un réseau international écoféministe fondé en 1994, fort de plus de 150 organisations de la société civile engagées pour construire un monde sain, durable et équitable. Nous renforçons les capacités d'associations locales et de nos membres à travers l'accès aux financements et la formation. Nous facilitons leur participation aux processus politiques, tels que l'Agenda 2030 des Nations unies et l'Accord de Paris, afin de présenter leurs priorités et leurs solutions. WECF intervient dans plus de 50 pays à travers ses membres et interagit avec des réseaux partenaires en Afrique, Asie-Pacifique, et Amérique Latine, pour amplifier les mouvements écoféministes au niveau mondial.

En savoir plus sur WECF :
www.wecf-france.org



Fondé en 1945, CARE est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel. En 2023, CARE et ses partenaires ont soutenu 166 millions de personnes dans plus de 109 pays. Notre objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et de défendre l'accès aux droits fondamentaux. CARE intervient dans les situations d'urgence et développe des programmes à long terme, selon une approche globale. Les femmes et les filles sont au cœur de nos actions : soutenir leur autonomisation et agir pour leurs droits sont des actions essentielles pour lutter contre la pauvreté.

En savoir plus sur CARE :
www.carefrance.org



Action contre la Faim est une organisation internationale non gouvernementale fondée en 1979. Elle est reconnue d'utilité publique et se consacre à la lutte contre la faim dans le monde. Nous travaillons actuellement directement avec et aux côtés des communautés dans 56 pays, grâce à notre solide expertise locale (principalement en Asie, en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient, dans les Caraïbes et en Europe). Action contre la Faim s'engage à démontrer les liens intrinsèques entre l'égalité de genre, la sécurité alimentaire et la protection sociale. Nous appelons à mettre en oeuvre des politiques qui permettent un accès égal et effectif aux droits et aux services essentiels, pour la réalisation du droit à l'alimentation pour tou.te.s et pour une transition climatique juste.

En savoir plus sur ACF :
www.actioncontrelafaim.org

SOMMAIRE

Liste des acronymes	5
Introduction	6
LES LIENS ENTRE L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LA CRISE CLIMATIQUE	9
Des changements climatiques qui exacerbent les inégalités de genre	10
L'impact des politiques climatiques sensibles au genre (ou non) sur les populations les plus discriminées	11
Le leadership féministe comme composante essentielle de la lutte contre le changement climatique	12
Étude de cas : Les femmes autochtones préservent la forêt de Kilum Ijim, transformant ainsi les vies et l'économie locale	13
Étude de cas : Bunghroo, technologie innovante et modèle de copropriété pour une vie meilleure	14
Étude de cas : Les femmes actrices de la transition agricole en France	15
Un manque de financement, de capacitation et de représentation politique pour les organisations féministes	16
QU'EST-CE QU'UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE ?	18
PANORAMA DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE DANS LE MONDE	22
Zoom sur le Canada et le Mexique	23
L'Union Européenne et le plan d'Action Genre III	25
France : contexte et état des lieux	27
Les recommandations du Réseau Action Climat pour la diplomatie féministe française	30
Encart : la diplomatie féministe est aussi un levier pour la biodiversité	32
CAS CONCRET DU LEVIER DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE AU SEIN DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LE PLAN D'ACTION GENRE	34
Qu'est-ce que le plan d'action genre ?	35
Bonnes pratiques et améliorations	37
La justice de genre au coeur du résultat de la COP29	38
Conclusion : les recommandations clés	42
Bibliographies et sources	46

LISTE DES ACRONYMES

APD Aide Publique au Développement	LGBTQIA+ Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe, Asexuel, et plus
CAD Comité d'Aide au Développement (OCDE)	MEAE Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
CAN EUROPE Climate Action Network - Europe	MTE Ministère de la Transition Écologique
CCNUCC Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques
CDB Convention sur la Diversité Biologique	ONG Organisation Non Gouvernementale
CESE Conseil Economique, Social et Environnemental	PAG Plan d'Action Genre
CFFP Centre for Feminist Foreign Policy	PAIF Politique d'Aide Internationale Féministe
CND Contribution Nationale Déterminée	PANC Personnes Autochtones, Noires ou de Couleur
FEM Fonds pour l'Environnement Mondial	UE Union Européenne
FVC Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund)	WECF Women Engage for a Common Future
HCE Haut Conseil pour l'Égalité Homme-Femme	WEDO Women Environment and Development Organisation
IRENA International Renewable Energy Agency	WGC Women and Gender Constituency



INTRODUCTION

CLIMAT DIPLOMATIE FÉMINISME

Trois sujets qui, bien trop souvent, sont traités séparément. Alors comment, et surtout pourquoi rassembler ces trois concepts en une vision holistique?

COMMENT ?

À travers la diplomatie féministe, lorsque la politique étrangère d'un État promeut la lutte pour l'égalité de genre en garantissant les droits des femmes et minorités de genre. Nos sociétés actuelles continuent de reproduire un système patriarcal à différents degrés, mais globalement persistant. Adopter une vision féministe de la diplomatie climatique, c'est reconnaître que les économies extractivistes, productivistes et colonialistes sont intrinsèquement liées au système de domination patriarcale.

POURQUOI ?

Car il est injuste et inefficace de hiérarchiser les luttes sociales et environnementales. Le changement climatique renforce et aggrave les inégalités préexistantes, et touche plus durement les groupes les plus vulnérables. Il renforce donc les inégalités de genre, impactant de manière démesurée les femmes, les filles et les minorités de genre². Pour tenter d'y faire face, il faut donc une approche féministe intersectionnelle permettant à la fois d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique, tout en atténuant aussi les inégalités de genre et construire une société plus juste, inclusive, respectant les droits humains. Climat et Féminisme se rejoignent là et permettent à la Diplomatie d'entrer dans la danse : la crise climatique ne peut pas se résoudre uniquement au niveau national. D'abord parce que les émissions de gaz à effet de serre ne connaissent pas de frontière. Et surtout, si chaque État est responsable de la réduction de ces propres émissions, il a aussi le devoir d'analyser sa responsabilité vis-à-vis de cette crise au

Les principes du féminisme, notamment la décolonialité et l'intersectionnalité fournissent un cadre permettant de comprendre comment les différentes formes d'inégalités fonctionnent souvent ensemble, s'exacerbant les unes les autres. Ils analysent systématiquement et remettent continuellement en question toutes les forces qui soutiennent ce qui est produit, la manière de le produire et l'usage qui en est fait, approfondissant ainsi notre connaissance des structures économiques et politiques. La justice climatique et de genre requiert des alternatives d'atténuation des effets du changement climatique qui s'éloignent de l'appropriation et de l'usage indiscriminés du pouvoir¹.



niveau mondial. La France, en étant un des pays les plus pollueurs historiquement (qui émet des gaz à effet de serre depuis sa révolution industrielle du XIX^{ème} siècle) mais aussi ancien pays colonisateur, doit assumer ses responsabilités et soutenir les pays en développement. La plupart d'entre eux, et particulièrement ceux nommés les pays les moins développés, ne sont pas responsables de la crise climatique, et sont pourtant souvent les plus impactés, alors qu'ils n'ont pas assez de moyens pour se protéger, s'adapter et effectuer leur transition écologique. C'est une réelle triple peine, face à laquelle la France se doit d'agir avec ambition et efficacité. Adopter une diplomatie féministe pour le climat se présente comme le levier idéal et indispensable pour répondre à la crise climatique.

Cette vision holistique, qui met en exergue les liens indissociables entre la lutte contre le réchauffement climatique et l'égalité de genre, est essentielle et urgemment nécessaire. Ce papier permet de décliner la mise en oeuvre d'une diplomatie féministe sur le climat à travers différentes étapes : rappeler le lien entre égalité de genre et changement climatique (I), définir la diplomatie féministe (II), situer la France en matière de diplomatie féministe (III), et enfin illustrer un parfait point de rencontre de tous ces concepts : le Plan d'Action Genre (PAG) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) (IV).

PARTIE 1

LES LIENS ENTRE LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ DE GENRE ET LA CRISE CLIMATIQUE

Le changement climatique s'accélère et ses impacts sont de plus en plus perceptibles, notamment les sécheresses et les inondations qui se multiplient, tandis que les températures atteignent des records. Cependant, ce qui est moins évident, c'est à quel point la lutte contre le changement climatique est liée à d'autres luttes sociales, dont celle pour l'égalité des genres. Le 6e rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) accorde une grande attention aux moyens équitables et justes d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter, ce qui inclut la prise en considération des questions du genre. Cette démarche repose sur le fait que les inégalités structurelles et

les rapports de force inégaux sont les principales raisons pour lesquelles la crise climatique est particulièrement néfaste pour les groupes et les personnes en situation de marginalisation ou de vulnérabilité. Les femmes, adolescentes et filles font partie de ces groupes. C'est pourquoi, afin de mener à bien une politique climatique véritablement efficace et juste, les États doivent adopter une approche transformative de genre. Grâce à une compréhension intersectionnelle, décoloniale et antiraciste des normes sociales, cette approche permet de démanteler les racines de l'injustice et de l'inégalité, et de briser les relations de pouvoir existantes entre les genres pour permettre d'atteindre la justice sociale et climatique³.

DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUI EXACERBENT LES INÉGALITÉS DE GENRE

Le monde dans lequel nous vivons s'appuie sur des structures et des normes patriarcales. Les inégalités de genre persistent systématiquement dans toutes les régions du monde, entraînant une plus grande exposition des femmes, adolescentes, filles et minorités de genre aux conséquences du changement climatique. Ceci est reconnu officiellement dans le contexte de la CCNUCC, qui note que « les femmes sont généralement confrontées à des risques plus élevés et à des charges plus lourdes face aux impacts du changement climatique dans les situations de pauvreté, et la majorité des pauvres dans le monde sont des femmes »⁴. Le Parlement européen a également souligné « l'impact croisé et disproportionné du changement climatique sur les femmes ». Cet impact intervient à l'intersection d'autres facteurs d'inégalités, par exemple pour les personnes en situation de handicap, les personnes non hétéro-normatives et issue d'une diversité de genre⁵, ou encore au niveau des jeunes car, « les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être victimes du changement climatique, particulière-

ment dans les pays en développement »⁶. Quelques statistiques à trouver dans le PAG de l'Union Européenne (UE) sont indéniables : 80% des personnes déplacées à cause du changement climatique sont des femmes, ou encore les femmes et enfants pauvres ont 14 fois plus de chances de mourir dans une catastrophe climatique comme des inondations ou un ouragan⁷. Précisons que cette vulnérabilité n'est pas liée à des raisons biologiques, mais découle d'inégalités de genre préexistantes et des rôles attribués selon le genre dans les sociétés, comme cela a été mentionné quelques lignes plus tôt. À titre d'exemple, le rôle social attribué aux femmes en matière de soin des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, malades ou en situation de handicap) accentue leur exposition mais aussi leur rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique.

Aussi, dans un contexte d'écart croissants en matière d'accumulation de richesses et de pouvoir, les catastrophes climatiques dont nous sommes témoins conduisent à des pertes et des dommages

permanents et irréversibles, qui impactent particulièrement les personnes autochtones, noires ou de couleur (PANC)⁸ et les femmes précaires ainsi que les moyens de subsistance.

Ce paragraphe ne mentionne pas de manière exhaustive tous les impacts du changement clima-

tique sur les femmes, adolescentes et filles, et ne montre pas toute la multitude des liens entre les aspects genre et la lutte contre le changement climatique. Ce n'est qu'un aperçu avant de continuer la réflexion de la publication.

L'IMPACT DES POLITIQUES CLIMATIQUES SENSIBLES AU GENRE (OU NON) SUR LES POPULATIONS LES PLUS DISCRIMINÉES

La question à se poser est la suivante : si une politique climatique prend en compte les inégalités et dimensions de genre, le fait-elle correctement ? Une politique climatique qui ne prend pas du tout en considération la question du genre peut être néfaste pour les femmes, adolescentes et filles. Par exemple, une taxe carbone aveugle au genre pénaliserait ainsi de manière indifférenciée les personnes utilisant une voiture, ou encore la mise en place de mécanismes de compensation carbone, qui dépossèdent les femmes dépendantes de l'usufruit des forêts. En gravant un premier échelon, une politique climatique sensible au genre reconnaît les discriminations et les besoins spécifiques au genre, mais ne propose pas de plan ou de stratégie concrète pour y remédier, en se focalisant souvent uniquement sur les aspects d'adaptation et de vulnérabilité des femmes, des adolescentes et des filles. En revanche, en guise de deuxième et dernier échelon, adopter des politiques climatiques transformatives des relations de genre permet de s'attaquer aux causes profondes des inégalités, telles que les rôles genrés ou les normes socialement construites⁹. Ces politiques cherchent à répartir le pouvoir et/ou l'accès aux ressources plus équitablement, y compris, mais sans s'y limiter, tels que la distribution économique des ressources, la participation à la prise de décision et la reconnaissance intersectionnelle des spécificités de chacun.e.

C'est pourquoi il est indispensable d'envisager la lutte contre le réchauffement climatique selon le concept de transition écologique juste¹⁰. Une transition juste vers la sortie des énergies fossiles ne doit pas seulement être comprise comme l'abandon progressif des industries polluantes dominées par les hommes et des environnements de travail malsains qui ne priorisent pas le bien-être et le développement professionnel des employé.es, mais aussi comme une transformation visant à réduire l'insécurité économique et les emplois informels non reconnus et pour lesquels les travailleuses ont peu accès aux droits et à la protection sociale. Lorsque les politiques d'atténuation n'adoptent pas une approche sensible au genre, elles exacerbent les inégalités existantes, renforcent les injustices professionnelles et sectorielles et augmentent les risques d'exclusion, en creusant les écarts de compétences et de salaires¹¹. Au contraire, une transition juste intégrant une perspective féministe n'ignore pas les rôles et secteurs socialement genrés et donc inégaux face au changement climatique, ni le travail de soins non-rémunéré qui incombe majoritairement aux femmes. Cet exemple illustre la profondeur de l'impact qu'une politique climatique peut avoir sur les populations dans leur diversité, et aussi son efficacité assurée si elle prend bien en compte les impacts différenciés du changement climatique dans son élaboration.

LE LEADERSHIP FÉMINISTE COMME COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CCNUCC souligne que « la participation inégale des femmes aux processus décisionnels et à l'économie aggrave les inégalités et empêche souvent les femmes de contribuer pleinement à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques liées au climat »¹². L'absence des femmes, dans toute leur diversité au sein des processus d'élaboration des politiques, renforce leur invisibilisation en tant qu'actrices du changement et les limite à des représentations de victimes de la crise climatique. Elle empêche la réalisation de politiques climatiques justes et efficaces, qui prennent en compte les besoins et les idées de l'ensemble de la population.

Pourtant, la CCNUCC souligne notamment que « les femmes peuvent jouer (et jouent) un rôle essentiel dans la réponse au changement climatique en raison de leurs connaissances locales et de leur leadership dans la gestion durable des ressources, par exemple »¹³. Si elles sont les premières touchées, les femmes sont aussi des actrices majeures de la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition écologique. Elles sont souvent en première ligne pour préserver l'environnement et prendre en compte les besoins des plus vulnérables, particulièrement lors des crises. Dans les parties du monde où l'agriculture de subsistance joue un rôle crucial, elles sont détentrices de savoir-faire utiles respectueux de l'environnement. Il est démontré dans le rapport du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental)¹⁴, par exemple en France mais aussi dans d'autres pays, qu'elles adoptent plus volontiers des comportements de consommation durables, que ceux-ci soient économiquement contraints ou non. De par leur socialisation, la prise de conscience de la vulnérabilité de notre planète et de la nécessité d'en prendre soin et d'agir est plus marquée chez les femmes, même si celles-ci ne constituent évidemment pas un groupe homogène. Aussi faut-il, pour le bien-être collectif, qu'elles puissent être en mesure de se faire entendre et d'agir.

Le parlement européen souligne que « les organisations de femmes et féministes sont sur le terrain lorsqu'il s'agit de trouver des solutions et d'apporter leur expertise dans les domaines de l'agriculture, du climat, de l'énergie et de la préservation de la biodiversité »¹⁵. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), par exemple, a constaté qu'en 2019, dans l'ensemble du secteur des énergies renouvelables, environ 32 % des travailleurs étaient des femmes (et 40 % dans l'industrie photovoltaïque), ce qui est beaucoup plus élevé que dans l'industrie pétrolière (22 %)¹⁶. Au-delà donc de représenter de 'simples' bénéficiaires de projets, les femmes sont aussi des partenaires économiques. En négligeant ou parfois en refusant d'intégrer le genre dans leurs politiques climatiques, les pays, en plus d'ignorer les besoins différenciés, se privent d'un formidable levier d'ambition et d'action.

ÉTUDE DE CAS

« LES FEMMES AUTOCHTONES PRÉSERVENT LA FORÊT DE KILUM IJIM, TRANSFORMANT AINSI LES VIES ET L'ÉCONOMIE LOCALE ».

OBSERVATOIRE CAMEROUNAIS DU GENRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAMGEW) - CAMEROUN

IMPACTS DIFFÉRENCIÉS

La forêt de Kilum Ijim au Cameroun, qui couvre 20 000 hectares, est menacée par les feux de brousse et l'érosion des sols en raison de la surexploitation et du changement climatique. Bien que la forêt compte une biodiversité et des services écosystémiques abondants, l'extrême pauvreté et le manque d'éducation environnementale contraignent les membres de la communauté à déclencher des feux de forêt pour accroître leurs terres agricoles. Les femmes dépendent cependant fortement des ressources de la forêt. Les agricultrices de cette région n'ont pas accès à un soutien financier pour leurs activités agricoles, ni à une représentation dans les institutions de gouvernance forestière. Elles ne peuvent pas plaider pour l'éradication des pratiques qui détériorent leur environnement et leurs moyens de subsistance. Les femmes sont donc prises dans le cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ce qui les empêche de participer à des activités de résilience climatique et de protection de la biodiversité.

LES FEMMES EN TANT QU'ACTRICES DU CHANGEMENT

Ernestine Leikeki, lauréate du prix Solutions Genre et Climat en 2019, et directrice de CAMGEW, engage les femmes de diverses communautés ethniques dans la gestion durable des forêts, par la prévention des feux de brousse et l'éducation à l'agroforesterie, à l'agriculture biologique et à l'apiculture. CAMGEW soutient les femmes en tant qu'entrepreneures rurales et actrices environnementales : 5 coopératives apicoles ont été fondées, soutenant plus de 2000 producteur.trice.s locaux.ales de miel, de cire d'abeille et de nombreux autres dérivés du miel. Plus de 6 000 femmes participent à des activités de protection des forêts, d'éducation environnementale et de conseil en matière de droits des femmes. Grâce au cours de gestion forestière de CAMGEW, des femmes ont été élues dans les organes exécutifs de 7 institutions forestières. Les femmes contrôlent l'ensemble de la chaîne de valeur, tout en renforçant la résilience de leurs communautés. CAMGEW fait partie des 70 organisations de la société civile engagées dans le programme «Green Livelihood Alliance», qui travaille sur 3 continents pour renforcer les droits et le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la sauvegarde des forêts.

« BUNGHROO : TECHNOLOGIE INNOVANTE DE L'EAU ET MODÈLE DE COPROPRIÉTÉ POUR UNE VIE MEILLEURE »

NAIREETA SERVICES PRIVATE LIMITED - INDE

IMPACTS DIFFÉRENCIÉS

L'État du Gujarat, en Inde, est sujet à de fortes inondations pendant la mousson et à de graves sécheresses le reste de l'année. La sécurité alimentaire des communautés, assurée principalement par les femmes, est fortement menacée par les aléas climatiques. Les pluies irrégulières et la rareté de l'irrigation contribuent à l'insécurité alimentaire, aux pertes financières et à l'endettement des petit.e.s agriculteur.trice.s indien.ne.s, en particulier dans les zones côtières. Les femmes rurales indiennes sont moins susceptibles d'avoir accès aux droits fonciers et donc aux technologies de gestion de l'eau. Elles sont empêchées de s'engager dans des solutions résilientes au climat pour protéger leurs activités agricoles substantielles. En effet, lorsque des risques climatiques tels que les inondations se produisent, les agricultrices voient leur source de revenus disparaître et sont confrontées à une pauvreté extrême. En raison des normes sociétales et patriarcales liées au genre, elles sont privées de l'accès à un soutien financier, à des solutions innovantes et à une voix dans les processus décisionnels. Les agricultrices devraient être responsabilisées pour pouvoir mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux variations saisonnières plus intenses et aux catastrophes naturelles qui détruisent les récoltes et menacent la sécurité alimentaire et donc la santé de communautés entières.

LES FEMMES EN TANT QU'ACTRICES DU CHANGEMENT

Bunghroo® est une technologie de collecte d'eau de pluie simple et abordable développée par une entreprise sociale, Naireeta Services, qui permet aux petit.e.s exploitant.e.s agricoles des zones côtières de l'Inde de sauver les cultures des inondations pendant la mousson et d'assurer une irrigation suffisante pendant les saisons sèches. Depuis 2011, plus de 3 500 unités de Bhunghroo® ont été construites dans 7 provinces de l'Inde dans le cadre de la politique indienne de développement rural. Compte tenu du système rural patriarcal prédominant en Inde, la technologie était, à ses débuts, destinée aux petits exploitants masculins. Cependant, les agriculteurs masculins n'avaient pas la confiance et l'expérience requises en matière de propriété et de gestion collective. Dans le même temps, la participation des femmes au développement de la technologie augmentait et a permis d'obtenir de meilleurs résultats avec une rentabilité accrue des unités Bhunghroo grâce à un leadership collectif. Les femmes sont donc devenues le groupe cible de Naireeta Service pour la diffusion de la technologie. Depuis lors, la technologie a permis à 50 000 agricultrices de faire face aux catastrophes climatiques et d'assurer la sécurité alimentaire, prévenant ainsi l'exode rural. Les femmes bénéficient de formations qui leur permettent d'acquérir des compétences techniques dans le secteur de l'eau, alors dominé par les hommes. La propriété, l'exploitation et la maintenance conjointes de la technologie par des groupes de femmes leur permettent de contrôler collectivement l'eau d'irrigation, transformant ainsi leur statut social d'ouvrières agricoles en agricultrices financièrement autonomes.

« LES FEMMES ACTRICES DE LA TRANSITION AGRICOLE EN FRANCE ».

IMPACTS DIFFÉRENCIÉS

La transition des pratiques agricoles vers des pratiques d'agro-écologie est une des clés de la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la biodiversité et la sobriété dans la consommation d'eau. En effet, l'agriculture est responsable de 80% de la déforestation mondiale, 60% de la perte de biodiversité et consomme plus de 70% des ressources en eau de la planète. En Europe, 70% des sols européens sont dégradés.

D'un point de vue économique, l'agriculture française, comme toutes les agricultures dans le monde, souffre d'un manque d'attractivité chronique, peinant à recruter de nouveaux agriculteurs et agricultrices et donc à renouveler les générations. Entre pratiques conventionnelles gourmandes en eau, engrais et pesticides à rendement décroissants et vieillissement des populations, l'avenir de l'agriculture française, la santé de la terre et la qualité de l'alimentation française sont en risque. Des inégalités traversent et structurent le monde agricole en France et sur l'ensemble du globe : l'accès inégal aux terres, aux équipements, aux crédits, aux intrants, aux formations et aux marchés agricoles pour les agriculteurs et les agricultrices. Les études de genre montrent comment le travail des femmes en agriculture a historiquement été dévalué et sous-évalué et les discriminations auxquelles sont souvent confrontées les agricultrices en matière d'accès à la propriété foncière, de revenus agricoles (globalement inférieurs pour les femmes à travail égal) ou d'accès aux nouvelles technologies¹⁷. Une étude récente publiée par Terre de Liens¹⁸ en 2023 met en lumière les inégalités de genre persistantes dans l'accès au foncier agricole en France, souvent qualifiées de «plafond de terre».

LES FEMMES EN TANT QU'ACTRICES DU CHANGEMENT

Un nombre croissant d'études mettent en évidence le rôle majeur des femmes dans la transition agroécologique en France. En 2024, 40% des nouvelles installations sont fondées par des femmes, avec des modèles économiques différents. Les agricultrices sont proportionnellement plus nombreuses à opter pour l'agriculture biologique (21%, +8 pts) que leurs homologues masculins et elles s'inscrivent plus souvent dans des logiques de diversification (polyculture-élevage) et de circuits courts (ventes à la ferme, agro-tourisme). Leur présence révolutionne lentement le monde agricole, entraînant un changement des pratiques agricoles, une augmentation de la coopération, une diminution de l'intensité physique des tâches (mécanisation)¹⁹. Par leur engagement dans des pratiques plus durables, leur choix de modèles économiques diversifiés, et leur capacité à innover, les agricultrices françaises jouent un rôle de premier plan dans la transition vers un système agricole plus résilient, écologique et pérenne.

UN MANQUE STRUCTUREL DE FINANCEMENTS, DE CAPACITATION ET DE REPRÉSENTATION POLITIQUE POUR LES ORGANISATIONS FÉMINISTES

Le manque d'accès aux financements, aux technologies et aux formations ou renforcement de capacités reste la barrière la plus importante pour que les femmes et les personnes issues de la diversité de genre exercent leurs droits déployent tout leur potentiel en matière d'action climatique. Malgré ces réalités connues, la finance climat reste majoritairement insensible au genre: il est estimé que moins de 1% de la finance climat mondiale (privée et publique) atteint les organisations de femmes du niveau local. Selon les chiffres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la part de l'Aide Publique au Développement (APD) des pays du Comité d'Aide au Développement (CAD - organe de l'OCDE) intégrant le genre comme objectif principal ou secondaire a baissé, passant de 45% pour 2019-202 à 43% pour 2021-2022, soit 64,1 milliards de dollars américains sur les 147,9 milliards passés au crible des marqueurs genre de l'OCDE. Une baisse relative donc, mais qui peut inquiéter quant à la volonté des pays donateurs de poursuivre leurs efforts, puisque 57% de leurs financements n'intègrent toujours pas le genre, et que seuls 4% visent le genre comme objectif principal. Par ailleurs, il est important de noter que moins de 1% de l'APD vise à lutter contre les violences sexuelles et sexistes. Si l'on se concentre sur l'APD fléchée sur le climat, cette dernière représente 32% (47,3 M. de dollars américains) de l'APD totale. L'analyse de ce montant au prisme du genre montre qu'en 2021-2022, 27,6 milliards de dollars américains (soit 59%) incluent des objectifs genre, ce qui témoignerait d'un effort (déclaré) un peu plus marqué d'intégration du genre dans les fonds dédiés au climat.

Le Fonds Vert pour le Climat (FVC)²⁰, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le fonds Adaptation ont des mandats ou stratégies genre, mais il reste difficile d'en mesurer l'impact réel sur le terrain en raison du manque de processus de sui-

vi-évaluation et vérification transparents sur les indicateurs de genre. Tant au niveau des projets que des portefeuilles, les données quantitatives et qualitatives sur les données genrées font défaut, ainsi que la part des ressources dépensées pour soutenir des résultats en matière d'égalité de genre. Le FEM, qui a adopté depuis 2011 une politique genre ambitieuse, avec des cibles et indicateurs précis, en impliquant toutes ses agences, ne comptait en 2021 qu'à peine plus de 50% de ses projets en cours de mise en œuvre qui faisaient état d'impacts genre, et ceux qui le font ne fournissent que peu de chiffres et de faibles analyses de ces résultats.

Or l'expérience montre que plus le financement public de l'action climatique est sensible au genre, plus l'efficacité et la durabilité des investissements augmentent. Cela vaut tant pour le financement de l'adaptation que pour celui de l'atténuation, comme l'illustre l'exemple suivant : en Afrique subsaharienne, l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique, les flux réels de financement de l'adaptation approuvés pour les pays de la région sont bien inférieurs aux besoins estimés, avec seulement 2,5 milliards de dollars cumulés entre 2003 et 2022. Dans cette région, les femmes sont les principales productrices agricoles, représentant jusqu'à 80% de la production alimentaire de la région²¹. Cependant, elles sont rarement propriétaires des terres sur lesquelles elles travaillent, et sont donc souvent exclues des consultations formelles visant à déterminer les besoins d'adaptation des communautés rurales. De ce fait, elles ne sont pas en mesure d'obtenir des crédits ou d'autres services de formation ou soutien du secteur agricole. Pour être efficaces, les financements d'adaptation ciblant les zones rurales, la sécurité alimentaire et l'agriculture, doivent absolument tenir compte de la dimension genre de la production, de l'achat et de la distribution des denrées alimentaires dans les ménages et sur les marchés.

De même au niveau international, les femmes sont largement sous-représentées au sein de la sphère climat, notamment durant les COPs (aspect détaillé dans la partie 4-a de cette publication). Cette tendance reste encore plus frappante pour la participation politique à l'échelle nationale ou subnationale, comme le montrent les statistiques d'ONU Femmes²²: Elles représentaient 23.3% des ministres en fonction au 1er Janvier 2024. Seuls

15 pays au monde ont au moins 50% de femmes ministres. Le niveau moyen de femmes élues dans les parlements nationaux à l'échelle globale stagne à 27%, seuls 6 pays au monde ont atteint la parité. Dans les instances locales, les femmes représentent 35,5% des élu.es, selon les données collectées dans 141 pays, seuls 3 pays ont atteint la parité, et 22 sont au-delà de 40%.



PARTIE 2

QU'EST-CE QU'UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE ?

Si les enjeux unissant l'égalité de genre et le changement climatique sont explicites, il reste la question de son portage politique au niveau international. Un des outils à disposition pour les États serait la mise en œuvre d'une diplomatie féministe qui intégrerait des politiques climatiques avec plus de justesse, d'efficacité et au final d'impact. Mais comment définir une diplomatie féministe ?

Le centre pour une politique étrangère féministe (*Centre for Feminist Foreign Policy - CFFP*) propose la définition suivante²³ : une diplomatie féministe est un cadre politique centré sur le bien-être des personnes marginalisées et invoque des processus d'auto-réflexion concernant l'impact de la politique étrangère sur les dynamiques de pouvoir et de domination²⁴ à l'international. La diplomatie féministe s'écarte de la pensée traditionnelle en matière de politique étrangère, qui met l'accent sur l'aspect militaire, la violence et la domination. Elle propose de repenser la sécurité de manière alternative et intersectionnelle, du point de vue des plus vulnérables. Il s'agit de mettre en valeur les expériences et l'action des femmes et des groupes marginalisés afin d'examiner les forces destructrices de l'environnement, du patriarcat, de la colonisation, de l'hétéronormativité, du capitalisme, de la corruption et de l'exclusion sociale.

Au-delà d'offrir un prisme d'analyse nouveau, elle permet aussi de faire de la politique autrement, avec un réel effort pour faire participer les femmes, adolescentes et filles à tous les niveaux de prise de décision (local, national, international). Ce n'est pas seulement une question de leur représentativité dans les institutions de l'État : il faut que les politiques soient ambitieuses, innovantes et justes, et d'autant plus en matière de climat. Selon le CFFP, l'adoption par la Suède d'un plan de diplomatie féministe, connue pour son approche des « 4R », a été l'inspiration de nombreux PAGs : *Rights* (promouvoir les droits des femmes), *Representation* (des femmes dans les prises de décisions) et *Ressources* (assez de ressources, dont financières, pour promouvoir l'égalité de genre dans tous les secteurs) et enfin un dernier R, qui reste transversal et qui encourage à travailler avec des acteurs locaux pour se rapprocher de la réalité du terrain (*Reality*).

Pour finir, le centre note également que la diplomatie féministe n'est pas une évidence et a encore beaucoup d'embûches sur son chemin : là où elle perce, c'est grâce à un long activisme des organisations féministes et de l'engagement des femmes de manière générale. Sur tous les continents, elle n'en est qu'à ses débuts, quand elle est retranscrite en politiques publiques concrètes, ce qui reste encore minoritaire.

Pour compléter, il est intéressant de citer la définition du Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes (HCE)²⁵ : « La diplomatie féministe est la politique d'un État qui place, au cœur de son action extérieure, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes, la solidarité avec toutes les femmes dont les droits fondamentaux sont bafoués dans quelque pays que ce soit, la liberté et la lutte pour l'abolition du patriarcat. Et ce, dans l'ensemble de ses dimensions : droits humains, défense et sécurité, climat et environnement, développement, commerce, économie, numérique, culture, éducation, influence, etc... Elle assure, de manière paritaire, la participation des femmes ainsi que des mouvements féministes (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) à sa co-construction et à sa mise en œuvre. Elle alloue sur la durée des ressources substantielles pour atteindre ses objectifs et met en place, au sein de l'État, une organisation institutionnelle et administrative dédiée et pérenne, qui permet d'assurer la cohérence des politiques et qui inclut un cadre de redevabilité. »

UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE

est un cadre politique mis en place par un État pour sa politique étrangère, qui devrait s'inspirer d'une politique féministe à l'échelle nationale

touche tous les secteurs de cette politique étrangère, y compris le climat

a pour but de mettre au cœur de sa réflexion et de ses actions l'égalité de genre et de basculer les dynamiques de pouvoir actuelles au niveau international, avec une approche décoloniale et intersectionnelle

propose un nouveau prisme de réflexion qui n'est pas fondé sur la violence, l'action militaire et la domination

permet de faire la politique autrement en incluant les femmes, adolescentes et filles et les autres groupes en situation de discriminations, à tous les niveaux de prise de décision et de mise en œuvre sur le terrain

dispose de moyens financiers et humains pour fonctionner et soutenir les organisations féministes

assure que ses résultats sont minutieusement évalués, et ses objectifs améliorés au fil du temps



PARTIE 3

PANORAMA DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE DANS LE MONDE

ZOOM SUR LE CANADA ET LE MEXIQUE

CANADA

Au Canada, la politique étrangère féministe a été annoncée en 2017 au moment de la prise de fonction du nouveau gouvernement par Justin Trudeau, alors premier ministre, ce qui a été facteur fondamental de transformation. Il a en effet donné mandat au ministre des Affaires étrangères de mettre en œuvre cette politique, ce qui lui a conféré une priorité dans la politique canadienne globale.

La Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada reconnaît les femmes et les filles comme des actrices de changement qui « ont la capacité de transformer leurs ménages, leurs sociétés et leurs économies ». Elle affirme aussi que la promotion de l'égalité des genres est un facteur de croissance économique et d'augmentation significative du produit intérieur brut mondial (12 trilliards de dollars en 10 ans), et qu'elle contribuera à réduire l'extrême pauvreté et la faim pour 150 millions de personnes dans le monde²⁶.

Le Réseau d'Analyse Stratégique a apporté cependant en 2021 une analyse critique intéressante²⁷. Malgré son caractère novateur en 2017, la PAIF canadienne ne remet pas en question, ni n'essaie de réformer les fondements néolibéraux de l'ordre international, qui conduisent à des relations de pouvoir hiérarchiques et aux inégalités ou discriminations de genre qu'elle tente de combattre. Si le gouvernement du Canada a été à l'avant-garde de la défense et la promotion des droits des femmes et des filles, ainsi que de l'égalité de genre, en particulier dans les pays touchés

par des conflits en apportant des financements aux organisations de femmes locales oeuvrant pour la paix, il n'a pas su apporter une définition claire de ce que devrait être une politique étrangère réellement "féministe".

MEXIQUE

Le Mexique est un des premiers pays à prendre en compte les questions de genre dans sa politique climatique nationale. Dès sa première Contribution Nationale Déterminée (CND) sous l'Accord de Paris, le pays intégra une approche transversale du genre, notant que ces politiques climatiques et actions qui en découlent devraient prendre en compte les femmes comme décideuses importants concernant la consommation d'énergie par exemple, mais aussi pour la mise en œuvre de politique d'adaptation.²⁸ Pour élaborer sa CND, le Mexique a mis en place un processus inclusif avec un panel d'acteurs diversifié, notamment avec la participation d'organisations féministes et de représentantes de communautés locales sur son territoire. Il est aussi question dans sa CND de fournir un renforcement de capacité auprès des communautés les plus impactées, en particulier les femmes, notamment sur l'adaptation au changement climatique. Le Mexique reconnaît officiellement que le changement climatique impacte de manière différente les groupes qui composent sa société, et donc de manière plus forte ceux marginalisés et vulnérables, dont les femmes, adolescentes et filles.

Au delà de sa CND, le Mexique fait souvent des interventions reliant

ZOOM SUR LE CANADA ET LE MEXIQUE

Genre et Climat, notamment en 2020²⁹ où le pays fait un résumé de ces apprentissages dans le domaine, notamment en mentionnant la nécessité d'inclure les femmes, adolescentes et filles dans la prise de décision et dans l'élaboration de ces mesures de lutte contre le changement climatique. Il insiste aussi sur le fait qu'il faut prendre en compte différents critères au-delà du genre pour représenter la diversité de sa société, comme par exemple l'appartenance à un peuple autochtone. Il inclut souvent la question des droits humains dans ses interventions. Enfin il reconnaît la nécessité de produire des données spécifiques sur le genre pour mieux comprendre comment se concrétisent les impacts différenciés du changement climatique. Le Mexique contri-

bue au déploiement du concept de diplomatie féministe dans le monde entier³⁰ : il a par exemple reçu la 3ème conférence interministérielle sur la Politique Etrangère Féministe en juillet 2024, avec 39 Etats et 100 organisations non gouvernementales (ONGs). C'est le premier pays non européen à recevoir cette conférence. Tous les acteur.rices se sont engagé.es³¹ autour de 10 mesures phares pour mieux répandre et mettre en oeuvre une diplomatie féministe dans leur pays. Ces recommandations touchent différents aspects de la politiques nationales et dépassent largement le secteur du climat, notamment via la politique fiscale, la gestion de conflits, l'éducation, la coopération internationale sur le sujet, etc.

L'UNION EUROPÉENNE ET LE PLAN D'ACTION GENRE III

Même si cela reste une minorité, plusieurs États membres de l'UE ont lancé un travail national sur la diplomatie féministe et sur l'intégration de l'inégalité de genre de manière générale dans leurs stratégies climatiques. Au niveau européen, la France et l'Espagne ont élaboré un plan national sur les questions de genre, l'Allemagne et les Pays-Bas se sont récemment engagés dans un processus d'élaboration³². Cependant malgré l'éloge général de l'évolution dynamique des PAGs, ils sont souvent limités à l'utilisation de concepts de genre binaires (hommes et femmes), et souffrent donc d'un manque d'attention aux droits et aux besoins des personnes LGBTQIA+ (Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe, Asexuel, et plus). Ils restent aussi peu ambitieux sur la place des femmes, adolescentes et filles appartenant à des Peuples Autochtones et leurs droits spécifiques. Ils ouvrent donc leur stratégie rarement au-delà de l'optique de genre, en particulier en ce qui concerne les droits humains, ou une approche intersectionnelle, avec une approche souvent encore coloniale³³. Enfin pour terminer, la montée de l'extrême droite dans plusieurs pays européen ralentit, voire stoppe la mise en oeuvre des PAG. C'est le cas de la Suède par exemple, pays pourtant précurseur, dont les moyens de leur Agence de Protection de l'Environnement ont été fortement réduits.

L'approche globale de l'UE en matière d'action extérieure et de politique étrangère ne reflète pas encore les principes d'une diplomatie féministe. Ce qui n'est pas surprenant étant donné les positions clairement différentes et partiellement opposées entre les différents États membres, en particulier par certains gouvernements activement anti-féministes. Actuellement, le PAG III de l'UE est le principal document d'orientation sur le sujet. Il doit donc être considéré comme un élément important pour la diplomatie climatique. Il repose sur cinq piliers essentiels³⁴:

LES 5 PILIERS DU PAG III EUROPÉEN

- **Un financement différencié favorisant l'intégration du genre (selon les objectifs de la DG-INPA, au minimum 85% de ses financements doivent intégrer la dimension genre selon le marqueur 1 de l'OCDE, et 5% selon le marqueur 2).**
- **Promouvoir, avec les États membres de l'UE, l'engagement stratégique de l'UE au niveau multilatéral, régional et national et intensifier conjointement la mise en oeuvre du PAG III dans chaque pays et région partenaire.**
- **Se concentrer sur les domaines clés de l'engagement : notamment relever les défis et exploiter opportunités offertes par la transition écologique, ainsi que la transition numérique, mettre fin aux violences fondées sur le genre, promouvoir l'égalité de genre dans le monde entier, l'autonomisation sociale et économique des femmes, et soutenir la représentation et le leadership des femmes dans la paix et la résolution des conflits.**
- **Montrer l'exemple, en instaurant un leadership sensible au genre et équilibré entre les femmes et les hommes au plus haut niveau politique et de gestion de l'UE.**
- **Un système de suivi quantitatif, qualitatif et inclusif afin d'accroître la responsabilité publique, d'assurer la traçabilité et l'efficacité de l'action de l'UE.**

Le Parlement européen, dans sa résolution de février 2022, s'est félicité de «l'inclusion dans le PAG III du domaine prioritaire relatif au changement climatique, étant donné que le changement climatique n'est pas neutre du point de vue du genre, car il agit comme un amplificateur des inégalités de genre existantes »³⁵. L'UE fait donc cet effort de relier sa diplomatie féministe avec la lutte contre le changement climatique. Cependant même si elle tente de pousser ses États membres à adopter une diplomatie féministe, ainsi que ses partenaires internationaux, elle pourrait aller plus loin. Par exemple, il est important de noter que les politiques commerciales de l'UE gardent un caractère colonialiste et extractiviste, avec peu de gardes-fou sur le respect des droits humains et quasiment pas de considération pour les questions de genre. Le réseau *Climate Action Europe* (CAN Europe) a listé 7 éléments qui devraient être améliorés par l'UE³⁶:

LES RECOMMANDATIONS DU CLIMATE ACTION NETWORK EUROPE POUR L'UNION EUROPÉENNE

- Porter des engagements politiques et des cadres de responsabilité clairs pour une approche féministe de la diplomatie climatique (notamment reconnaître que la diplomatie féministe est un but à atteindre en soi).
- Respecter les engagements internationaux en matière de financements climat en renforçant l'approche d'égalité de genre, la lutte contre les stéréotypes, et les discriminations contre les personnes LGBTIQIA+.
- Accroître la participation active et significative des femmes et des groupes marginalisés dans toute leur diversité à la prise de décision dans le contexte de la diplomatie climatique.
- Renforcer les approches féministes, de genre et d'inclusion sociale dans les instruments financiers spécifiques de l'UE.
- Renforcer la coopération internationale pour déployer le concept de diplomatie féministe à échelle globale.
- S'engager en faveur d'une approche féministe, intégrant le renforcement de capacités dans le Service européen d'action extérieure.
- Mettre en œuvre une approche féministe dans le suivi et la collecte de données.

Maintenant il s'agit de voir comment la France se situe par rapport à ce PAG européen et ce qu'elle porte (ou pas assez) l'international sur la diplomatie féministe.

LA FRANCE : CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX

La France est un État signataire de l'Accord de Paris, un État historiquement pollueur et ancien pays colonisateur. Elle a donc de grandes responsabilités dans la crise climatique que nous traversons, mais aussi dans sa résolution. Par exemple, l'étude de Carbon Brief révèle que la responsabilité historique du changement climatique est radicalement modifiée lorsque l'on prend en compte la domination coloniale³⁷. Ainsi, la part de la France dans les émissions historiques augmente de moitié, celle du Royaume-Uni double presque, et celle du Portugal fait plus que tripler. Concernant la diplomatie féministe, elle est promue par le Président de la République en 2019 puis mentionnée pour la première fois dans un texte législatif en 2021 dans une loi concernant les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) mais sans aucune définition. Depuis 2006, la France a publié deux "Documents d'Orientation Stratégiques" sur le genre, puis une "stratégie internationale pour l'égalité des femmes et des hommes 2018-2022", dont le pilotage interministériel était coordonné par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). A partir de 2017, les financements marqués 1 ou 2³⁸ ont augmenté en volume, et la France (en lien avec le Mexique et ONU Femmes) a organisé en 2021 le Forum Génération Égalité, dont un des axes d'engagement a concerné la justice climatique. Il avait comme but de susciter des engagements financiers et politiques entre des États champions, la société civile et le secteur privé. Il y a donc eu des avancées claires en interne.

Dans le contexte actuel de recul des droits des femmes et de montée des autoritarismes et populismes, la diplomatie féministe peut être une stratégie efficace. Le HCE constate cependant 3 obstacles majeurs concernant le cas français³⁹ : le manque de définition de cette diplomatie, le manque de courage politique pour la porter et enfin le manque de ressources pour la mettre en œuvre. Ce constat est juste, ainsi que les recommandations faites par le HCE lui-même pour améliorer la situation française⁴⁰ :



La France est en train de réviser sa stratégie pour une diplomatie féministe et elle devrait être mise à jour courant 2024. Les recommandations de cette publication paraissent afin d'alimenter cette révision



DÉFINIR

entendre ce que c'est qu'une diplomatie féministe française, construire un cadre de redevabilité avec la société civile, intégrer cette approche dans toute la politique étrangère française, former le personnel et échanger avec d'autres Etats souhaitant/mettant en place une diplomatie féministe.

ASSUMER

envoyer un message politique fort du plus haut niveau de l'Etat, avoir une feuille de route et un suivi interministériel avec un système de suivi relatif à chaque ministère, nommer une ambassadrice (point focale), promouvoir cette approche à l'international (à commencer par l'UE), mobiliser les autres institutions étatiques sur le sujet (parlement, élus locaux...), associer les associations féministes françaises et internationales pour avoir un cadre de suivi commun et assurer une représentation paritaire et l'égalité professionnelle à tous les niveaux.

FINANCER

Suite à la création de la Mission Diplomatie Féministe au MEAE, il faudrait lui allouer un budget suffisant, et assurer de manière générale que le budget en France de la politique étrangère comprend une dimension genre robuste, ainsi que celui l'APD. Il est important de renforcer le soutien aux organisations féministes sur le terrain (en France et ailleurs), ainsi que le soutien financier aux organisations internationales dédiées aux enjeux d'égalité et de droits des filles et des femmes et faire entrer la France dans le classement de tête des donateurs à ONU Femmes et au FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) d'ici 2027.

Une autre instance a fait l'exercice d'évaluer la France sur la diplomatie féministe en matière de politique environnementale : le CESE, notamment via un rapport publié en 2023⁴¹. Selon le CESE, la France peut et doit développer un plaidoyer plus ambitieux sur l'intégration de la situation des femmes dans les politiques internationales de lutte pour la protection de l'environnement et du climat. Elle doit œuvrer à faire appliquer les engagements sur le climat issus des COP et autres organismes mettant en avant le rôle des femmes⁴², et s'engager pour la parité dans les instances décisionnelles internationales. Mais pour faire ce plaidoyer, elle doit d'abord être exemplaire au niveau national et doit mettre en œuvre ses propres engagements en matière de droit des femmes et d'égalité de genre dans ses politiques climatiques. Elle doit notamment :

AMÉLIORER LA POLITIQUE FÉMINISTE DE LA FRANCE

- Renforcer la mission de « point focal » du ministère de la transition écologique chargé du rôle de plaidoyer en faveur de l'égalité de genre. Le rôle et l'efficacité du Point focal ont été salués par les acteurs et actrices de terrain malgré ses faibles moyens, qui devraient donc être augmentés.
- Soutenir les organisations de la société civile et en particulier les associations et mouvements qui œuvrent à faire émerger et concrétiser les projets des femmes, de leurs collectifs, et/ou qui combattent les violences basées sur le genre.
- Continuer d'augmenter les contributions pour le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) et permettre des conditions d'attribution des financements et d'appels à projets plus souples pour davantage s'adapter aux besoins locaux.

Un autre aspect de la diplomatie féministe française concerne son Agence française de développement, qui doit être un outil encore plus au service d'une diplomatie féministe mieux définie pour que l'APD vise prioritairement l'égalité de genre, le renforcement des droits des femmes, des adolescentes et des filles et leur autonomisation économique et sociale. Elle doit mieux former son personnel et intégrer des objectifs en matière d'égalité de genre à tous les projets qu'elle soutient, même si elle délivre déjà une partie de ses financements avec une approche intégrant le genre⁴³. Selon le dernier rapport OCDE, la moyenne de l'APD genre des pays OCDE en 2020-2021, est de 43% (en baisse), tandis que l'UE avait intégré le genre dans 60% de l'APD examinée et que la France a déclaré seulement 47% (alors que la loi de programmation fixe un objectif de 75%). Pourcentage comparable à l'Allemagne qui a atteint 45%, mais en volume a octroyé 10,483 milliards de dollars américains, contre seulement 5,551 milliards de dollars américains pour la France. En ce qui concerne l'APD marquée "climat" incluant des objectifs genre, selon les déclarations faites à l'OCDE par les pays membres, représente en 2021-2022, en montant 59% de l'APD climat, soit 27,6 milliards d'US\$ sur un total de 47 milliards US\$, ce qui témoignerait d'un effort (déclaré) plus marqué d'intégration du genre dans les fonds dédiés au climat en comparaison avec d'autres sujets dits sectoriels. Les chiffres croisant l'APD fléchée Climat et l'APD fléchée genre cependant ne sont pas disponibles en ligne pour la France.

LES RECOMMANDATIONS DU RÉSEAU ACTION CLIMAT POUR LA DIPLOMATIE FÉMINISTE FRANÇAISE

Le 14 mars 2023, le CESE a adopté à l'unanimité le rapport et avis « *Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique* »⁴⁴, porté par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE. Le rapport et avis a été co-rapporté par Antoine Gatet, un des représentants de France Nature Environnement (fédération membre du Réseau Action Climat) au CESE et par Amina Niatkaté. Ce document de référence a été présenté lors de l'Assemblée Générale du Réseau Action Climat par Venance Journée, membre du bureau du Réseau Action Climat et sa représentante au CESE et à sa Délégation aux droits des femmes et à l'égalité.

De fait, le rapport et avis du CESE constitue une fondation des recommandations pour cette publication. Cette dernière rappelle et reprend les préconisations de l'Axe 2 du CESE (**Développer la diplomatie féministe en matière de politiques environnementales et de développement durable**). Pour plus de détails, il est nécessaire de consulter l'avis qui développe de manière plus approfondie chaque préconisations.

- Intégrer dans l'article L435-1 du Code de l'entrée, du Séjour et du Droit d'Asile relatif aux titres de séjours pour motifs humanitaires, une disposition reconnaissant que les risques climatiques, environnementaux et sanitaires du pays d'origine entrent pleinement dans les critères permettant la délivrance d'une carte de séjour temporaire pour raisons humanitaires ou motifs exceptionnels ; mettre en oeuvre des mécanismes de contrôle dans les centres d'accueil des personnes déplacées ou migrantes pour éradiquer les violences à caractère sexiste et sexuelle, notamment le harcèlement que les femmes et les jeunes filles peuvent y subir.
- Saisir la commission nationale consultative des droits de l'homme d'une mission de contrôle de la mise en oeuvre des engagements de la France en matière de droit à l'égalité femmes-hommes dans les plans nationaux climat et les stratégies nationales pour la biodiversité conformément à ses engagements dans le cadre des « plans genre » de la CCNUCC et de la CBD
- Mieux définir⁴⁵, piloter et donner une dimension programmatique à la diplomatie féministe ; atteindre progressivement l'égaconditionnalité dans les politiques portées par le ministère des affaires étrangères à l'horizon 2025 et s'engager, conformément au plan d'action genre de l'UE, à ce qu'au moins 85 % des financements d'aide publique au développement dédiés à l'adaptation au changement climatique visent également l'égalité de genre.
- Pérenniser et mieux doté financièrement le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF) et flécher les financements pour qu'émergent davantage de projets portés par des femmes ou comportant des enjeux de genre, notamment via les fonds intermédiaires et permettre aux projets modestes de mieux accéder à ces financements en simplifiant les procédures d'attribution.
- Renforcer les moyens et pérenniser la mission de « Point focal » du ministère en charge de l'environnement et des questions climatiques⁴⁶, conformément aux engagements internationaux de la France ; promouvoir, soutenir et développer la formation et la participation des femmes aux négociations climatiques
- Intégrer la thématique des femmes et du changement climatique dans le plan « Femmes paix et sécurité » et renforcer l'amélioration des conditions de vie des femmes dans les zones de conflits à travers l'aide humanitaire.

Ces préconisations du CESE sont complétées par le Réseau Action Climat avec les recommandations suivantes :

- Porter au plus haut ce sujet notamment par le Président de la République lui-même, mais aussi par ses ministres et en faire une priorité affichée du gouvernement
- Sécuriser un budget d'APD correspondant aux engagements des Etats dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (0,7% du PIB)
- Former le personnel de l'État français pour mieux intégrer ce sujet, notamment : parmi les conseillers à l'Élysée, les cabinets ministériels et les ministres eux/elles-mêmes, le personnel du groupe Agence Française de Développement en France et sur le terrain ou encore les membres de la délégation interministérielle française qui se rend aux COPs (climat, biodiversité et désertification) tous les ans
- Assurer un budget suffisant pour la coordination de la diplomatie féministe au sein du MEAE et dans l'ensemble des services et ministères qui le portent
- Assurer la consultation et l'intégration de la société civile dans le déploiement de sa diplomatie féministe, notamment via
 - Un cadre de redevabilité avec des indicateurs précis qui conviendra d'une réunion par an avec les acteurs de la société civile pour présenter les résultats
 - Travailler main dans la main avec la société civile lors des négociations internationales pour le climat, notamment lors des COPs, sur les sujets de genre

Pour aller plus loin, le Réseau Action Climat tient à signaler que pour avoir une diplomatie féministe ambitieuse, la France doit aussi être exemplaire sur le déploiement de ces politiques au niveau national⁴⁷. Elle devrait notamment :

- Assurer un budget suffisant au niveau national pour travailler sur l'égalité de genre et avoir une équipe dédiée au sujet au niveau national (sur le même modèle que celui du point focal genre et climat au MTE)
- Promouvoir des modèles économiques et un transfert de technologie transformatif des rapports de genre, notamment en considérant le travail de soin non rémunéré effectué par les femmes et en mettant en place une protection sociale féministe.
- Établir avec l'INSEE un programme permettant de récolter des données sexo-spécifiques en France et de les croiser avec différentes priorités politiques et sociales (lutte contre le changement climatique, lutte contre la pauvreté, lutte contre les violences et discriminations raciales, etc)
- Mieux intégrer les femmes dans les prises de décisions politiques et rendre des modalités de participations citoyennes plus inclusives (adaptation des horaires, choix de lieux plus accessibles et sécurisés pour les femmes, utiliser des techniques de distribution de paroles égalitaires etc)
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises et dans la fonction publique, notamment par l'engagement dans la construction d'un plan d'action genre en interne (dans le fonctionnement, la communication et le plaidoyer de la structure)

L'axe 3 du rapport et avis du CESE⁴⁸ préconise également l'intégration de la dimension du genre dans la réforme des mécanismes de budgétisation et de fiscalité environnementale, dans toutes les politiques de planifications environnementales, dans les études d'impacts de grands projets publics et privés et enfin en favorisant le croisement des thématiques genre et environnement au sein des collectivités territoriales.

LA DIPLOMATIE FÉMINISTE EST AUSSI UN LEVIER POUR LA BIODIVERSITÉ

Si nous avons réuni dans ce papier Diplomatie, Féminisme et Climat, nous pouvons ajouter un autre élément qui rendrait notre vision d'autant plus complète: la Biodiversité. En effet, la lutte contre le changement climatique ne peut être efficace si la lutte contre l'effondrement de la biodiversité n'est pas traitée conjointement, et vice-versa. Les deux crises sont intimement liées, et les questions de genre jouent un rôle fondamental dans les deux cas. Le féminisme aborde ces liens sous l'angle de la remise en question fondamentale des modèles de développement néolibéraux, extractivistes, qui conduisent irrémédiablement à la destruction des écosystèmes et à des niveaux d'émissions de GES insoutenables. Ceci est le fondement même de l'éco-féminisme. Toute diplomatie féministe repose donc sur la remise en question ou la nécessaire transformation des modèles économiques actuels et dominant à l'échelle mondiale. Si la CCNUCC possède un sujet de négociation lié au genre (qui sera traité dans la partie 4), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a également ce sujet sur son agenda. Il est très important que la France porte les questions de genre dans les deux instances et prenne en compte le rôle, l'expertise, les besoins et les droits des femmes, adolescentes et filles en matière de politiques climatiques et de protection de la biodiversité. Lors de ses actions à l'international de manière plus générale, elle doit financer et déployer plus de projets liant leadership des femmes et protection de la biodiversité. Elle se doit également d'exiger des indicateurs précis pour le suivi de la mise en œuvre de l'accord Kunming-Montréal en matière de genre à la COP16 biodiversité en octobre 2024.



PARTIE 4

UN LEVIER DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE À L'INTERNATIONAL, LE PLAN D'ACTION GENRE DE LA CCNUCC



QU'EST-CE QUE LE PLAN D'ACTION GENRE ?

Le PAG se situe dans un espace qui a été longtemps très masculin (et qui l'est encore en majorité) : les COP climat onusiennes, réunissant de hauts fonctionnaires de 198 États pour discuter de la lutte contre le changement climatique tous les ans. Bien que les États de la CCNUCC se soient engagés depuis plus de 12 ans à améliorer la parité dans leurs délégations, force est de constater que les femmes restent sous-représentées dans ces négociations, avec de fortes disparités selon les continents. En 2008, la COP14 comptait 31% de femmes, et 82% des délégations des parties comptaient plus d'hommes que de femmes. Selon les dernières données de 2023, très peu de délégations sont paritaires, et la majorité d'entre elles restent dominées par des hommes : 79% de chefs de délégations à la COP28. A Dubaï seules 34% des délégué.es étaient des femmes, une très faible amélioration de 3 points de pourcentage par rapport à 2008, mais une régression de 4

points par rapport à 2018 (COP24- Katowice)⁴⁹. Les femmes ne représentent que 5 des 28 présidents de COP (car chaque COP possède un ou une président.e pour mener les négociations, issu.e du pays hôte de la conférence). L'année dernière, lors de la COP28 à Dubaï, la proportion de femmes parmi les dirigeant.e.s mondiaux présents était de 11 % (contre 6 % à la COP27 en 2023)⁵⁰.

Le progrès reste bien timide et cela peut également expliquer pourquoi les questions de genre ont mis tant de temps à s'imposer au sein des COP. Si l'égalité de genre est mentionnée dans la convention-cadre dès 1992, puis soulignée à la COP de Marrakech en 2007 et à Cancún en 2010 en lien avec l'adaptation, c'est en 2012 lors de la COP de Doha que l'inclusion de l'égalité de genre devient un point permanent à l'ordre du jour des négociations. L'année d'après, en Pologne, les États se mettent d'accord pour encourager

la collecte plus systématique de données et statistiques de genre dans les secteurs liés au climat⁵¹. En 2014, les États adoptent le premier programme de travail de Lima sur le genre et le changement climatique, qui établit des domaines d'action prioritaires pour faire avancer l'égalité de genre et une action climatique plus juste et inclusive. Le Programme de travail est prolongé à la COP22 puis renforcé à la COP25, avec la création d'un PAG comme outil concret de mise en œuvre et qui fait de l'égalité de genre une priorité transversale en matière de lutte contre le changement climatique. Le programme de travail renforcé et le PAG ont fait l'objet d'un examen intermédiaire en 2022 lors de la COP27 et d'un bilan final à Bonn en 2024. Les Parties doivent désormais négocier les prochains programmes de travail et PAG, idéalement pour adoption à la COP29 en novembre 2024.

En général, ce sujet de négociation ne bénéficie pas d'avancées concrètes, avec un recul général à l'international sur les droits des femmes, des adolescentes et des filles. Si on constate donc des progrès depuis 2007, la réalité de la mise en œuvre de politiques climatiques féministes est peu encourageante. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (qui comporte un Bureau mondial sur le genre) a ainsi montré que parmi les 160 plans d'action climat nationaux présentés par les États, seuls 61 (soit 38 %) mentionnent explicitement les termes « femmes » ou « genre », et seuls 31 référencent une dimension genre à la fois pour la composante d'atténuation (efforts de réduction des émissions) et d'adaptation⁵².

Pourtant le PAG comporte différents éléments intéressants pour que la CCNUCC intègre au mieux les questions de genre dans les négociations climat. Il comporte 5 domaines d'actions prioritaires, résumés par le CESE⁵³:

- **Renforcement des capacités, partage des connaissances et communication. Le plan d'action reste cependant assez peu opérationnel sur ce point ;**
- **Représentation équilibrée des genres, participation et rôle dirigeant des femmes (comme cela a été mentionné plus haut, la participation des femmes à la COP reste encore bien limitée) ;**
- **Cohérence. Le plan d'action vise à renforcer l'intégration des considérations de genre dans les travaux des organes de la CCNUCC et autres entités des Nations Unies**
- **Mise en œuvre favorisant l'égalité de genre et moyens mis en œuvre. Cet aspect couvre en particulier la question des financements et de renforcement des capacités en particulier des ONG ;**
- **Suivi et présentation des rapports. Ce pilier ouvre la voie à la production de données ventilées par le genre, ou tenant compte des questions de genre.**

BONNES PRATIQUES ET AMÉLIORATION

La constituante Femmes & Genre de la société civile (*Women and Gender Constituency - WGC*)⁵⁴ a réalisé un important travail de compilation des bonnes pratiques du PAG, mais aussi des aspects à améliorer. Il est intéressant de s'arrêter sur quelques points clés.

QUELQUES POINTS POSITIFS À RETENIR

- Au moment de l'adoption du premier PAG, il y avait 38 points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique. À la fin du mois de février 2024, on peut compter 140 points focaux et suppléants dans 110 pays.
- Un meilleur suivi sur la participation des femmes au sein de la CCNUCC a été réalisé, avec des outils différents comme par exemple le *Gender Climate Tracker*⁵⁵ ou encore les rapports produits par la CCNUCC elle-même⁵⁶.
- Bien qu'ils n'aient pas été explicitement mandatés ou prévus, plusieurs gouvernements ont élaboré leur propre plan d'action national sur l'égalité de genre en s'inspirant du PAG.
- Un déploiement de programmes pour renforcer les capacités des femmes et des organisations féministes a pu être constaté, en particulier dans les pays ayant développés un plan au niveau national comme expliqué au point précédent.

QUELQUES POINTS À AMÉLIORER

Ce plan a créé une sorte de silo autour du genre, dont les négociations se passaient en parallèle de tous les autres sujets. Il faudrait une stratégie de transversalisation de ce sujet au sein de tous les autres, d'autant que les délégations ne le priorisent pas forcément et envoient leurs délégués plutôt

dans les négociations sur la finance, par exemple.

Beaucoup de points focaux genre parmi les délégations n'ont pas le pouvoir politique, ni la capacité financière de pouvoir mener à bien leur mission. Même si le PAG a permis d'identifier des pistes d'actions, elles ne sont que très rarement concrétisées. La mise en œuvre a surtout été abordée par quelques workshops non obligatoires et peu suivis par les délégations.

La bulle de la CCNUCC manque encore cruellement d'intersectionnalité: si les questions concernant les femmes et les filles cisgenres sont abordées, il n'en est pas de même pour celles concernant les communautés LGBTQ+, le racisme ou par exemple la discrimination des personnes ayant un handicap. Pourtant il est impossible de mettre en œuvre une politique climatique fiable et robuste sans considérer et intégrer ces enjeux, qui ont beaucoup de similarité avec celui de l'égalité de genre. Pour finir, le PAG se concentre surtout sur ce que la CCNUCC peut faire et reste très procédurier. Le rôle et la responsabilité des États dans la mise en œuvre du plan sont à peine abordés, alors que c'est la clé. Comme expliqué plus haut, même si beaucoup de pays ont un point focal genre dans leur délégation, ils manquent souvent de considération et d'attention politique, de ressources voire de formation pour pouvoir mener à bien leur rôle et intégrer les questions de genre de manière transversale dans tous les sujets portés par une délégation nationale.

LA JUSTICE DE GENRE AU COEUR DU RÉSULTAT DE LA COP29

Cette année, en 2024, nous avons le potentiel d'agir concrètement sur les enjeux qui lient le genre, le climat et la diplomatie et mettre en oeuvre concrètement une justice climatique féministe à l'international. Le programme de travail sur le genre et le PAG vont être renégociés lors de la COP29 à Bakou, en novembre de cette même année. L'enjeu est de taille, car comme il a été précisé plus tôt, les actions concrètes en matière de politique et de diplomatie féministes peinent à se faire sentir.

La WGC a établi quelques recommandations⁵⁷ à cette occasion, ainsi que quelques principes pour le futur PAG. Tout d'abord, le programme de travail sur le genre devrait être étalé sur 10 ans avec une période d'évaluation au bout de 5 ans afin d'en constater les résultats et ajuster si besoin. Concernant le PAG plus directement:

- Les indicateurs de ce futur plan doivent être beaucoup plus précis que le précédent, avec à la fois des indicateurs collectifs et des indicateurs pouvant être désagrégés pour faire un suivi individuel de chaque pays.
- La structure du futur PAG devrait donner la priorité à la participation des groupes qui sont habituellement marginalisés dans ces processus onusiens, en reconnaissant leur l'importance à tous les niveaux de l'action climatique. Une attention particulière doit être accordée aux femmes autochtones, aux filles et aux personnes d'une diversité de genre.
- Tout futur PAG doit soutenir et définir des actions au niveau national, de manière détaillée, spécifique et liée aux processus et ressources existants. Par exemple, il devrait soutenir l'inté-

gration des considérations de genre dans les CDN et activer l'engagement des pays sur une politique et une action climatique sensible au genre. Il en est de même pour les plans nationaux d'adaptation, ou les stratégies nationales biodiversité.

- Compte tenu de l'importance de l'établissement et du suivi d'indicateurs appropriés de ce PAG, la WGC reconnaît le potentiel d'un comité technique pourrait servir à soutenir et à guider la mise en œuvre. Attention cependant, un tel organe, s'il est mal conçu, pourrait concentrer les discussions dans un espace restreint ou trop technique, limiter la participation et l'implication de la société civiles et organisations féministes.

Ce plan se veut donc intersectionnel, cohérent et correctement financé. Les femmes, les jeunes filles et les personnes d'une diversité de genre doivent être reconnu.e.s dans leur intégralité, y compris au travers d'identités croisées telles que, mais sans s'y limiter, l'ethnicité, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression et les caractéristiques sexuelles, l'éducation, le handicap et l'indigénité. Sans une approche intersectionnelle, l'égalité de genre ne progressera pas. Sous ce principe notamment, en plus d'assurer la représentation de ces différents groupes au sein de la CCNUCC et de les inclure dans le suivi de la mise en oeuvre du PAG, il est important d'exiger des données qui ne sont plus seulement relatives aux questions de genre, mais aussi d'ethnicité ou d'appartenance sociale (tout en respectant le droit à la préservation des informations privées et personnelles). La cohérence doit être renforcée et les silos



doivent être absolument évités. Les questions de genre doivent s'intégrer dans toutes les négociations climatiques, et non se dérouler en parallèle comme cela a été le cas sur le PAG précédent.

La finance est le nerf de la guerre pour réussir à mettre en oeuvre une politique climatique qui répond à la hauteur des enjeux sur le genre. Le

prochain PAG doit absolument préciser comment ses objectifs et ses activités vont être financés. En plus de demander aux Etats de préciser cet aspect dans leur prochaine CDN, il est nécessaire de regarder comment les mécanismes existants de finance climat vont répondre à cet enjeu, comme le FVC, le fond d'adaptation ou encore le récent fonds pertes et dommages.

Le Réseau Action Climat appelle donc la France à porter haut et fort ces recommandations pour la COP29, qui sont essentielles pour un nouveau PAG robuste et efficace. Etant un pays travaillant sur sa diplomatie féministe, marraine de l'Accord de Paris, mais aussi pays historiquement pollueur et colonisateur, la France a une forte responsabilité et un rôle important à tenir sur la connexion entre le genre et le climat. Voici pour résumer les recommandations principales à retenir:

- **Éviter le report des négociations du PAG, qui paraît déjà compromis pour Bakou et a de fortes chances de rester à l'agenda au Brésil en 2025, lors de la COP30. Dans un contexte où les droits des femmes, des adolescentes et des filles reculent dans le monde entier, chaque année compte.**
- **S'assurer que la prochaine CDN européenne inclut les questions de genre et mettent en place un système de reporting adéquat, notamment en utilisant des données genrées désagrégées et analysées.**
- **Porter la recommandation d'établir un comité technique pour assurer le suivi de la mise en oeuvre du PAG, en s'assurant de la participation significative et permanente de la société civile et en particulier des associations féministes locales**
- **De manière générale, la France doit soutenir la participation de la société civile à l'établissement et la mise en oeuvre du PAH**
- **Proposer un calendrier de mise oeuvre plus précis que le PAG précédent, avec des indicateurs d'évaluation et de suivi afin d'identifier les progrès réalisés et les défis rencontrés. Ces indicateurs doivent être collectifs, thématiques et désagrégables par pays ou organe de la CCNUCC, afin de mesurer qui remplit ses obligations et afin de pouvoir ajuster les priorités au fil du temps. Les indicateurs et cibles doivent porter sur les objectifs à atteindre et les processus de mise en oeuvre**
- **Etendre le Programme de travail de Lima sur le genre à une période de 10 ans, avec l'évaluation des résultats du nouveau PAG au bout de 5 ans**
- **Assurer que le nouveau PAG prenne en compte les autres luttes sociales et fasse preuve d'intersectionnalité, notamment en récoltant des données pas seulement fondées sur le genre, mais aussi sur l'appartenance religieuse, l'orientation sexuelle, etc. Cette dimension plus holistique des inégalités culturelles et sociales doit aussi se retrouver dans le PAG de l'UE et dans le déploiement de la diplomatie féministe française.**
- **Enfin porter haut et fort le sujet du genre dans toutes les autres salles de négociations, notamment sur la finance climat, l'objectif mondial d'adaptation, le programme de transition juste ou encore plus largement l'élaboration des prochaines CND en 2025.**



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS CLÉS

Il n'est plus à prouver que le lien entre le changement climatique et les questions de l'égalité de genre existe. Il n'est plus à prouver que pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, il faut prendre en compte toutes les luttes visant à réduire les inégalités et repenser nos sociétés grâce au points de vue des personnes actuellement discriminées et dominées (dans le cas de notre papier, les femmes dans toute leur diversité et les identités LGBTQI+). Il n'est plus à prouver que les Etats ont la respon-

sabilité de penser leurs politiques climatiques en y intégrant comme objectif l'atteinte de l'égalité de genre, au niveau national comme au niveau international, notamment grâce à une diplomatie féministe claire, assumée et financée.

Il n'est plus à prouver que la France a un rôle à jouer en tant que pays se dotant d'une diplomatie féministe, pays qui a fortement pollué pour se développer et aussi fortement colonisé le monde, pays qui a reçu la COP21 avec la signature historique de l'Accord de Paris.

VOICI DONC LES EFFORTS QU'ELLE DOIT MENER POUR SA PROPRE DIPLOMATIE FÉMINISTE, EN COMMENÇANT PAR LES PRÉCONISATIONS DU CESE⁵⁸:

- Intégrer dans l'article L435- 1 du Code de l'entrée, du Séjour et du Droit d'Asile relatif aux titres de séjours pour motifs humanitaires, une disposition reconnaissant que les risques climatiques, environnementaux et sanitaires du pays d'origine entrent pleinement dans les critères permettant la délivrance d'une carte de séjour temporaire pour raisons humanitaires ou motifs exceptionnels ; mettre en oeuvre des mécanismes de contrôle dans les centres d'accueil des personnes déplacées ou migrantes pour éradiquer les violences à caractère sexiste et sexuelle, notamment le harcèlement que les femmes et les jeunes filles peuvent y subir.
- Saisir la commission nationale consultative des droits de l'homme d'une mission de contrôle de la mise en oeuvre des engagements de la France en matière de droit à l'égalité femmes-hommes dans les plans nationaux climat et les stratégies nationales pour la biodiversité conformément à ses engagements dans le cadre des « plans genre » de la CCNUCC et de la CBD
- Mieux définir⁵⁹, piloter et donner une dimension programmatique à la diplomatie féministe ; atteindre progressivement l'égaconditionnalité dans les politiques portées par le ministère des affaires étrangères à l'horizon 2025 et s'engager, conformément au plan d'action genre de l'UE, à ce qu'au moins 85 % des financements d'aide publique au développement dédiés à l'adaptation au changement climatique visent également l'égalité de genre.
- Pérenniser et mieux doté financièrement le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF) et flécher les financements pour qu'émergent davantage de projets portés par des femmes ou comportant des enjeux de genre, notamment via les fonds intermédiés et permettre aux projets modestes de mieux accéder à ces financements en simplifiant les procédures d'attribution.
- Renforcer les moyens et pérenniser la mission de « Point focal » du ministère en charge de l'environnement et des questions climatiques⁶⁰, conformément aux engagements internationaux de la France ; promouvoir, soutenir et développer la formation et la participation des femmes aux négociations climatiques
- Intégrer la thématique des femmes et du changement climatique dans le plan « Femmes paix et sécurité » et renforcer l'amélioration des conditions de vie des femmes dans les zones de conflits à travers l'aide humanitaire.

CES PRÉCONISATIONS DU CESE SONT COMPLÉTÉES PAR LE RÉSEAU ACTION CLIMAT AVEC LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

- Porter au plus haut ce sujet notamment par le Président de la République lui-même, mais aussi par ses ministres et en faire une priorité affichée du gouvernement
- Sécuriser un budget d'APD correspondant aux engagements des Etats dans les cadre des objectifs du millénaire pour le développement (0,7% du PIB)
- Former le personnel de l'État français pour mieux intégrer ce sujet, notamment : parmi les conseillers à l'Elysée, les cabinets ministériels et les ministres eux/elles-mêmes, le personnel du groupe Agence Française de Développement en France et sur le terrain ou encore les membres de la délégation interministérielle française qui se rend aux COPs (climat, biodiversité et désertification) tous les ans
- Assurer un budget suffisant pour la coordination de la diplomatie féministe au sein du MEAE et dans l'ensemble des services et ministères qui le portent
- Assurer la consultation et l'intégration de la société civile dans le déploiement de sa diplomatie féministe, notamment via
 - Un cadre de redevabilité avec des indicateurs précis qui conviendra d'une réunion par an avec les acteurs de la société civile pour présenter les résultats
 - Travailler main dans la main avec la société civile lors des négociations internationales pour le climat, notamment lors des COPs, sur les sujets de genre


Pour aller plus loin, le Réseau Action Climat tient à signaler que pour avoir une diplomatie féministe ambitieuse, **la France doit aussi être exemplaire sur le déploiement de ces politiques au niveau national⁶¹**. Elle devrait notamment:

- Assurer un budget suffisant au niveau national pour travailler sur l'égalité de genre et avoir une équipe dédiée au sujet au niveau national (sur le même modèle que celui du point focal genre et climat au MTE)
- Promouvoir des modèles économiques et un transfert de technologie transformatif des rapports de genre, notamment en considérant le travail de soin non rémunéré effectué par les femmes et en mettant en place une protection sociale féministe.
- Établir avec l'INSEE un programme permettant de récolter des données sexo-spécifiques en France et de les croiser avec différentes priorités politiques et sociales (lutte contre le changement climatique, lutte contre la pauvreté, lutte contre les violences et discriminations raciales, etc)
- Mieux intégrer les femmes dans les prises de décisions politiques et rendre des modalités de participations citoyennes plus inclusives (adaptation des horaires, choix de lieux plus accessibles et sécurisés pour les femmes, utiliser des techniques de distribution de paroles égalitaires etc)
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises et dans la fonction publique, notamment par l'engagement dans la construction d'un plan d'action genre en interne (dans le fonctionnement, la communication et le plaidoyer de la structure)

L'axe 3 du rapport et avis du CESE⁶² préconise également l'intégration de la dimension du genre dans la réforme des mécanismes de budgétisation et de fiscalité environnementale, dans toutes les politiques de planifications environnementales, dans les études d'impacts de grands projets publics et privés et enfin en favorisant le croisement des thématiques genre et environnement au sein des collectivités territoriales.

VOICI DONC LES EFFORTS QUE LA FRANCE DOIT MENER LORS DES NÉGOCIATIONS POUR LE PLAN D'ACTION GENRE À LA COP29 :

- Éviter le report des négociations du PAG, qui paraît déjà compromis pour Bakou et a de fortes chances de rester à l'agenda au Brésil en 2025, lors de la COP30. Dans un contexte où les droits des femmes, des adolescentes et des filles reculent dans le monde entier, chaque année compte.
- S'assurer que la prochaine CDN européenne inclut les questions de genre et mettent en place un système de reporting adéquat, notamment en utilisant des données genrées désagrégées et analysées.
- Porter la recommandation d'établir un comité technique pour assurer le suivi de la mise en oeuvre du PAG, en s'assurant de la participation significative et permanente de la société civile et en particulier des associations féministes locales
- De manière générale, la France doit soutenir la participation de la société civile à l'établissement et la mise en oeuvre du PAG
- Proposer un calendrier de mise oeuvre plus précis que le PAG précédent, avec des indicateurs d'évaluation et de suivi afin d'identifier les progrès réalisés et les défis rencontrés. Ces indicateurs doivent être collectifs, thématiques et désagrégés par pays ou organe de la CCNUCC, afin de mesurer qui remplit ses obligations et afin de pouvoir ajuster les priorités au fil du temps. Les indicateurs et cibles doivent porter sur les objectifs à atteindre et les processus de mise en oeuvre
- Etendre le Programme de travail de Lima sur le genre à une période de 10 ans, avec l'évaluation des résultats du nouveau PAG au bout de 5 ans
- Assurer que le nouveau PAG prenne en compte les autres luttes sociales et fasse preuve d'intersectionnalité, notamment en récoltant des données pas seulement fondées sur le genre, mais aussi sur l'appartenance religieuse, l'orientation sexuelle, etc. Cette dimension plus holistique des inégalités culturelles et sociales doit aussi se retrouver dans le PAG de l'UE et dans le déploiement de la diplomatie féministe française.
- Enfin porter haut et fort le sujet du genre dans toutes les autres salles de négociations, notamment sur la finance climat, l'objectif mondial d'adaptation, le programme de transition juste ou encore plus largement l'élaboration des prochaines CDNs en 2025.



BIBLIO- GRAPHIE ET SOURCES

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

- Agence française de développement, *Rapport d'activité et de responsabilité environnementale et sociale*, 2024, https://www.afd.fr/sites/afd/files/2024-07-04-05-45-RARES_2024.pdf
- Affaires Mondiales Canada, *Politique d'aide internationale féministe du Canada*, 2017, https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/iap2-fra.pdf?_ga=2.64559018.461363892.1631040339-2140213604.1630511245
- Agence Internationale de l'Energie, *Key World Energy Statistics 2021*, Septembre 2021, <https://www.connaissancedesenergies.org/sites/connaissancedesenergies.org/files/pdf-pt-vue/KeyWorldEnergyStatistics2021.pdf>
- Carbon Brief, *Revealed: How colonial rule radically shifts historical responsibility for climate change*, 2023, <https://www.carbonbrief.org/revealed-how-colonial-rule-radically-shifts-historical-responsibility-for-climate-change/>
- CARE, *Le changement climatique est sexiste*, dossier de presse, 2023, https://www.carefrance.org/wp-content/uploads/2023/11/Dossier-de-presse-Climat-Change-is-Sexist_compressed.pdf
- Carine Pionetti, *Perspectives Féministes sur l'Agroécologie*, décembre 2023, https://www.fondation-raja-marcovici.com/wp-content/uploads/2023/11/femmes-environnement_.pdf
- Centre for Feminist Foreign Policy, *A Feminist Foreign Policy for the European Union*, Juin 2020, <https://static1.squarespace.com/static/57cd7cd9d482e9784e4ccc34/t/5ef48af0dbe71d7968ded22b/1593084682210/Feminist+Foreign+Policy+for+the+European+Union+-+Centre+for+Feminist+Foreign+Policy.pdf>
- Comité de la sécurité alimentaire mondial, *CFS voluntary guidelines on Gender equality and Women's and Girl's empowerment in the context of food security and nutrition*, Juillet 2023, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/6dc0293c-99c6-4345-b76d-8f40ad76d513/content>
- Commission Européenne, Communiqué de presse, *Gender Action Plan – putting women and girls' rights at the heart of the global recovery for a gender-equal world*, Novembre 2020, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_2184
- Conseil Economique, Social et Environnemental, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre_.pdf
- Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>
- Convent Cadre des Nations Unies sur les Changement Climatiques, *Gender composition and progress on implementation*, 2022, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2022_03E.pdf
- FAO, *The Status of women in agrifood systems*, 2023, <https://openknowledge.fao.org/items/ad0741f-9de2-4d09-ae68-b19cc871601a>
- Haut Conseil pour l'Egalite Homme-Femme, *Diplomatie féministe – passer aux actes*, Juillet 2023, <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/diplomatie-feministe-enjeux-europeens-et-internationaux/travaux-du-hce/article/rapport-diplomatie-feministe-passer-aux-actes>
- Haut Conseil pour l'Egalite Homme-Femme, Communiqué de presse *Pour une diplomatie féministe définie, assumée et financée*, 3 juillet 2023 https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/cp_-_diplomatie_feministe_2023.pdf
- Heinrich Böll Stiftung Washington, DC and Gender Action, *Gender and Climate Finance*, 2020, <https://climatefundupdate.org/publications/gender-and-climate-finance-2020/>
- Heinrich Böll Stiftung Washington, DC and Gender Action, *More than an add-on? Evaluating the integration of Gender in the Green Climate Fund projects and programs*, Octobre 2021, <https://us.boell.org/en/2021/10/26/more-add-evaluating-integration-gender-green-climate-fund-projects-and-programs>
- Lyric Thompson, *Can Mexico lead the world on feminist foreign policy*, Foreign Policy Magazine, 30/07/2024, <https://foreignpolicy.com/2024/07/30/mexico-feminist-foreign-policy-claudia-sheinbaum-alicia-barcelona/>
- Mexico, *Lessons learned among Parties that have integrated gender into national climate policies, plans, strategies and action and on the actions that Parties are taking to mainstream gender in any updates thereto*, https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202004141000---Mexico_s%20submission%20-%20Mainstreaming%20gender%20in%20climate%20policy.pdf
- Parlement Européen, *The EU Gender Action Plan II, 2019 – 2024*, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0073_EN.pdf
- Réseau d'Analyse Stratégique, *La politique étrangère du Canada est-elle réellement féministe ?* Septembre 2021, <https://ras-nsa.ca/wp-content/uploads/2021/09/Note-strategique-13-La-politique-etrangere-du-Canada-est-elle-reellement-feministe.pdf>
- Women and Gender Constituency, *Submission to the Gender Action Plan Review*, 2024, <https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202404040413---WGC%20GAP%20Submission.pdf>
- Women Engage for a Common Future, *Transformative Pathways, Climate and Gender – just alternatives to intersectioning crises*, 2022, https://www.wecf.org/wp-content/uploads/2022/10/WECF_libro_Transformative_Pathways_221018_compressed.pdf_2022
- Women Environment and Development Organisation, *Who decides: women's participation in the UN Climate Change convention*, Août 2023, <https://wedo.org/who-decides-womens-participation-in-the-un-climate-change-convention/>

SITES WEB ET ARTICLES

- CARE, *Women sidelined at climate negotiations in Dubai*, Decembre 2023, <https://www.careinternational.org.uk/press-office/press-releases/cop28-only-15-out-of-133-world-leaders-attending-are-women/>
- Centre for Feminist Foreign Policy : <https://centreforfeministforeignpolicy.org/feminist-foreign-policy/>
- Center on Global Energy Policy, *Women and Gender in Climate Diplomacy*, Octobre 2022 <https://www.energypolicy.columbia.edu/publications/women-and-gender-climate-diplomacy/>
- CESE, *Femmes et conflits : vers une diplomatie féministe*, 24 novembre 2022, <https://www.lecese.fr/actualites/femmes-et-conflits-vers-une-diplomatie-feministe> (Evènement)
- France Nature Environnement, *Droits des femmes: un enjeu environnemental*, 5 mars 2024 <https://fne.asso.fr/dossiers/droits-des-femmes-un-enjeu-environnemental>
- France Nature Environnement, *Communiquer sans stéréotype de sexe*, 2023, <https://fne.asso.fr/communiquer-sans-stereotype-de-sexe>
- Institut du Genre en Géopolitique, *Pérenniser l'effort pour l'égalité - tout savoir sur la politique étrangère féministe*, 16 avril 2024, <https://igg-geo.org/?p=18835>
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, *Archives de la plateforme Genre et Développement : Marqueurs Genre OCDE*, <https://www.genre-developpement.org/politique-francaise/marqueurs-genre-ocde/> consulté en Juillet 2024
- ONU Femmes, *Faits et Chiffres : le leadership et la participation des femmes à la vie politique*, consulté en juillet 2024 <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>
- Site officiel de la Convention Climatique des Nations Unies sur les Changements Climatiques sur les questions de genre: <https://unfccc.int/gender>
- Site officiel de IRENA sur les questions de genre: <https://www.irena.org/Energy-Transition/Socio-economic-impact/Gender>
- Site officiel Gender Climate Tracker (WEDO): <https://genderclimatetracker.org/participation-stats/introduction>
- WEDO, *New data shows 34% women's participation on party delegations at COP28, the same percentage as 10 years ago*, 24 Janvier 2024, <https://wedo.org/release-new-data-shows-34-womens-participation-on-party-delegations-at-cop28-the-same-percentage-as-10-years-ago/>



NOTES DE BAS DE PAGE

1. Women Engage for a Common Future, Transformative Pathways, Climate and Gender – just alternatives to intersectioning crises, 2022, https://www.wecf.org/wp-content/uploads/2022/10/WECF_libro_Transformative_Pathways_221018_compressed.pdf
2. CARE, Le changement climatique est sexiste, dossier de presse, 2023, https://www.carefrance.org/wp-content/uploads/2023/11/Dossier-de-presse-Climat-Change-is-Sexist_compressed.pdf
3. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/.page.1>
4. <https://unfccc.int/gender>
5. Institut du Genre en Géopolitique, *Pérenniser l'effort pour l'égalité – tout savoir sur la politique étrangère féministe*, 16 avril 2024, <https://igg-geo.org/?p=18835>
6. The EU Gender Action Plan II, 2019 – 2024, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0073_EN.pdf
7. Communiqué de presse, *Gender Action Plan – putting women and girls' rights at the heart of the global recovery for a gender-equal world*, Novembre 2020, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_2184
8. Traduction de BIPOC en anglais : Black, Indigenous, and People of Colour
9. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 6
10. Pour plus de détails, consulter *Transformative Pathways, Climate and Gender – just alternatives to intersectioning crises*, *Women Engage for a Common Future*, <https://www.wecf.org/transformative-climate-and-gender/>, 2022
11. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 7
12. <https://unfccc.int/gender>
13. <https://unfccc.int/gender>
14. Conseil Economique, Social et Environnemental, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf
15. The EU Gender Action Plan II, 2019 – 2024, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0073_EN.pdf
16. <https://www.irena.org/Energy-Transition/Socio-economic-impact/Gender>
17. Carine Pionetti, Perspectives *Féministes sur l'Agroécologie*, décembre 2023, <https://www.fondation-raja-marcovici.com/wp-content/uploads/2023/11/femmes-environnement.pdf>
18. Coline Sovran, Terre de Lien, *La propriété des terres agricoles en France*, février 2023, https://terredeliens.org/documents/686/RAPPORT_LA_PROPRIETE_DES_TERRES_AGRICOLES_EN_FRANCE.pdf
19. Voir plusieurs exemples sur le site internet du réseau CIVAM : <https://www.civam.org/femmes-et-milieu-rural/les-femmes-leviers-dans-les-transitions-agro-ecologiques/> (consulté en septembre 2024)
20. Pour plus de détails, voir Heinrich Böll Stiftung Washington, DC and Gender Action, *More than an add-on? Evaluating the integration of Gender in the Green Climate Fund projects and programs*, Octobre 2021, <https://us.boell.org/en/2021/10/26/more-add-evaluating-integration-gender-green-climate-fund-projects-and-programs> et *Gender and Climate Finance*, 2020, <https://climatefundupdate.org/publications/gender-and-climate-finance-2020/>
21. FAO, *The Status of women in agrifood systems*, 2023, <https://openknowledge.fao.org/items/ad0741f-9de2-4d09-ae68-b19cc871601a>
22. ONU Femmes, *Faits et Chiffres : le leadership et la participation des femmes à la vie politique*, consulté en juillet 2024 <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>
23. <https://centreforfeministforeignpolicy.org/feminist-foreign-policy/>
24. Un évènement organisé par le CESE le 24 novembre 2022 propose un panel de discussion autour de la diplomatie féministe et ses liens avec la gestion des conflits. Le lien à retrouver ici: <https://www.lecese.fr/actualites/femmes-et-conflits-vers-une-diplomatie-feministe>
25. Communiqué de presse Pour une diplomatie féministe définie, assumée et financée, 3 juillet 2023 https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/cp_-_diplomatie_feministe_2023.pdf et rapport complet à retrouver sur cette page <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/diplomatie-feministe-enjeux-europeens-et-internationaux/travaux-du-hce/article/rapport-diplomatie-feministe-passer-aux-actes>
26. Affaires Mondiales Canada, *Politique d'aide internationale féministe du Canada*, 2017, https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/iap2-fra.pdf?_ga=2.64559018.461363892.1631040339-2140213604.1630511245
27. Réseau d'Analyse Stratégique, *La politique étrangère du Canada est-elle réellement féministe ?* Septembre 2021, <https://ras-nsa.ca/wp-content/uploads/2021/09/Note-strategique-13-La-politique-etrangere-du-Canada-est-elle-reellement-feministe.pdf>
28. Voir le profil du Mexique sur le tracker Genre / Climat de WEDO: <https://genderclimatetracker.org/country-profile/mexico> (consulté en Juillet 2024)
29. Mexico, *Lessons learned among Parties that have integrated gender into national climate policies, plans, strategies and action and on the actions that Parties are taking to mainstream gender in any updates thereto*, https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202004141000---Mexico_s%20submission%20-%20Mainstreaming%20gender%20in%20climate%20policy.pdf
30. Lyric Thompson, *Can Mexico lead the world on feminist foreign policy*, Foreign Policy Magazine, 30/07/2024, <https://foreignpolicy.com/2024/07/30/mexico-feminist-foreign-policy-claudia-sheinbaum-alicia-barcelona/>
31. Voir la déclaration ici : https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/925394/Declaracion_CoPEF_Ingle_s.docx.pdf
32. Centre for Feminist Foreign Policy, *A Feminist Foreign Policy for the European Union*, Juin 2020, <https://static1.squarespace.com/static/57c-d7cd9d482e9784e4ccc34/t/5ef48af0d871d7968ded22b/1593084682210/Feminist+Foreign+Policy+for+the+European+Union+-+Centre+for+Feminist+Foreign+Policy.pdf>
33. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 10
34. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 19
35. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 19
36. Climate Action Network Europe, *Towards a Feminist Foreign Climate Policy: considerations for the EU*, Juin 2023, <https://caneurope.org/towards-a-feminist-foreign-climate-policy-considerations-for-the-eu/>, page 19
37. Carbon Brief, *Revealed: How colonial rule radically shifts historical responsibility for climate change*, 2023, <https://www.carbonbrief.org/revealed-how-colonial-rule-radically-shifts-historical-responsibility-for-climate-change/>
38. Comme les autres pays qui font de l'Aide publique au développement, la France s'engage à appliquer le marqueur genre de l'OCDE, outil de notation et de suivi de la prise en compte du genre dans l'Aide publique au développement. Les projets/programmes marqués « Objectif significatif » ou « Objectif principal » (valeurs 1 ou 2) sont comptabilisés par le CAD au titre de l'aide orientée vers l'égalité homme-femme. » <https://www.genre-developpement.org/politique-francaise/marqueurs-genre-ocde/>
39. HCE, *Diplomatie féministe – passer aux actes*, Juillet 2023, <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/diplomatie-feministe-enjeux-europeens-et-internationaux/travaux-du-hce/article/rapport-diplomatie-feministe-passer-aux-actes> page 13
40. HCE, *Diplomatie féministe – passer aux actes*, Juillet 2023, <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/diplomatie-feministe-enjeux-europeens-et-internationaux/travaux-du-hce/article/rapport-diplomatie-feministe-passer-aux-actes> pages 1, 2 et 3
41. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf. Les recommandations sont à retrouver pages 26, 29 et 31
42. Par exemple le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (<https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/cedaw/>) ou encore le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (<https://www.fao.org/cfs/fr/>) qui a publié récemment des recommandations sur l'égalité de genre et le lien avec les sujets d'alimentation et de sécurité alimentaire (<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/6dc0293c-99c6-4345-b76d-8f40ad76d513/content>)
43. En ce qui concerne les financements de l'AFD, ils ont été à 62% CAD1 et CAD2 genre en 2022 (19% pour le seul CAD2, soit 685 M€). Dans son contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 (renouvellement en cours pour 2023), il est fait obligation à l'AFD par l'Etat français de consacrer au moins 55% de ses financements à des projets CAD 1 et 2, dont 15% CAD2. Pour plus d'information concernant les financements de l'AFD, voir : *Rapport d'activité et de responsabilité environnementale et sociale*, 2024, https://www.afd.fr/sites/afd/files/2024-07-04-05-45/RARES_2024.pdf
44. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf.
45. Pour le Réseau Action Climat, une meilleure définition signifie reconnaître la diversité de genre et sortir du prisme Femme/Homme, en prenant en compte les identités multiples comme celles représentées par les communautés racisées ou LGBTQIA+, par exemple
46. Pour le Réseau Action Climat, cette recommandation s'applique aussi au point focal genre et biodiversité, qui existe depuis 2022
47. Pour plus de détails, consulter les articles suivants : France Nature Environnement, *Droits des femmes: un enjeu environnemental*, 5 mars 2025 <https://fne.asso.fr/dossiers/droits-des-femmes-un-enjeu-environnemental>, Communiquer sans stéréotype de sexe, 2023, <https://fne.asso.fr/communiquer-sans-stereotype-de-sexe>
48. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf.
49. WEDO, *New data shows 34% wom'ens participation on party delegations at COP28, the same percentage as 10 years ago*, 24 Janvier 2024, <https://wedo.org/release-new-data-shows-34-womens-participation-on-party-delegations-at-cop28-the-same-percentage-as-10-years-ago/>
50. CARE, *Women sidelined at climate negotiations in Dubai*, Décembre 2023, <https://www.careinternational.org.uk/press-office/press-releases/cop28-only-15-out-of-133-world-leaders-attending-are-women/>
51. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf, page 228
52. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf, page 230
53. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf, page 231-232
54. Women and Gender Constituency, *Submission to the Gender Action Plan Review*, <https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202404040413---WGC%20GAP%20Submission.pdf>, 2024
55. Site web: <https://genderclimatetracker.org/participation-stats/introduction>
56. CCNUCC, *Gender composition and progress on implementation*, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2022_03E.pdf, 2022
57. Women and Gender Constituency, *Submission to the Gender Action Plan Review*, <https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202404040413---WGC%20GAP%20Submission.pdf>, 2024, pages 5, 6 et 7
58. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf
59. Pour le Réseau Action Climat, une meilleure définition signifie reconnaître la diversité de genre et sortir du prisme Femme/Homme, en prenant en compte les identités multiples comme celles représentées par les communautés racisées ou LGBTQIA+, par exemple
60. Pour le Réseau Action Climat, cette recommandation s'applique aussi au point focal genre et biodiversité, qui existe depuis 2022
61. Pour plus de détails, consulter les articles suivants : France Nature Environnement, *Droits des femmes: un enjeu environnemental*, 5 mars 2025 <https://fne.asso.fr/dossiers/droits-des-femmes-un-enjeu-environnemental>, Communiquer sans stéréotype de sexe, 2023, <https://fne.asso.fr/communiquer-sans-stereotype-de-sexe>
62. CESE, *Inégalités de Genre, Crise Climatique et Transition Ecologique*, Mars 2023, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_05_inegalites_genre.pdf.

CONTACTS

Action Contre la Faim

Marie Cosquer - mcosquer@actioncontrelafaim.org
Tanit Iglesias Zayas - tigliezayas@actioncontrelafaim.org

CARE

Aurore Pereira - PEREIRA@carefrance.org
Clémence Hervieu - CHervieu@carefrance.org

Réseau Action Climat France

Marine Pouget - marine.pouget@reseauactionclimat.org

WECF

Anne Barre - anne.barre@wecf.org
Maëva Bréau - maeva.breau@wecf.org

France Nature Environnement

Antoine Gatet - antoine.gatet@fne.asso.fr



Cette publication a bénéficié d'un soutien financier du Ministère français de la transition écologique, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Agence pour la transition écologique (Ademe). Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de ses autrices et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations mentionnées ci-dessus. Ce document est publié sous l'entière responsabilité des autrices.

NUMERO ISBN : 978-2-919083-10-7

Ce document est soumis au droit d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche à condition d'en mentionner clairement la source. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation.

Merci : Alice Durand Reville, Gabrielle Dorey, Gaïa Febvre, July Puentes, Venance Journé, Viridiana Gonzalez

Conception graphique : Audrey Elbaz

Septembre 2024

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

